



Comité de direction de l'Office de tourisme Auvergne VolcanSancy Compte-rendu de séance

Mardi 14 mars 2023 à 9h
Hôtel-restaurant de la Poste – 63950 ST SAUVES

Date de la convocation : 28.02.2023

Nombre de conseillers titulaires : 17

Nombre de conseillers suppléants : 17

Présents : 20

Votants : 21

Le mardi quatorze mars deux mille vingt-trois, à 9h, le comité de direction, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à Hôtel-restaurant de la Poste – 63950 ST SAUVES sous la présidence de Michelle GAIDIER.

Présents :

ALLAUZE Gilles
BERNARD Laurent
CROS Josiane
DURAND Patrick
FONCELLE Dominique
GAIDIER Michelle
GASTEAU Nathalie
GAUTHIER Samuel
GAY Georges
MICHAUX Pascal
MOULY Sylvie
RAGU David
VERDIER Alexandre
PLISSONNEAU Jodi
SAURAT Corinne
PANTEKOEK Eric
PAUPERT Olivier
PELLISSIER Patrick
SAUVAT David
SOUCHAL Isabelle

Absents excusés et pouvoirs :

BRUGIERE Joël
GIRAUD Jean-Michel

LEGOUFFE Thierry
LETORT Alexandre
TOURNADRE Yannick donne pouvoir à Michelle GAIDIER

Secrétaire de séance : Judith DUMONS, directrice.

Début de la séance : 9h

Ordre du jour du Comité de Direction :

- 1 - Validation du compte-rendu du Comité de Direction du 25.01.2023
- 2 - Rapport d'activité 2022 et plan d'actions 2023
- 3 - Questions diverses

1 - Validation du compte-rendu du Comité de Direction du 25.01.2023

Aucune remarque
21 votes pour

Après en avoir délibéré, le comité de direction décide :
-De valider le compte rendu du comité de direction du 25.01.2023.

2 - Rapport d'activité 2022 et plan d'actions 2023

Un exemplaire papier du Rapport d'activité 2022/plan d'actions 2023 est remis à chaque participant.

Le document complet version numérique est disponible au lien suivant :
<https://www.auvergnevolcansancy.com/app/uploads/2023/03/avs-bilan-act-2023-web.pdf>

Aude CABANAC, Judith DUMONS Anne MONIER, Lucas MONTEL et Florian PINAULT présentent le rapport d'activité 2022.

Judith DUMONS présente le plan d'actions 2023.

Remarques effectuées par les membres du comité de direction :

Application de randonnée MHIKES :

Certains membres du comité de direction s'interrogent sur le manque de visibilité de l'application de randonnées MHIKES, mise à disposition par la communauté de communes, à l'Office de tourisme.

Le choix de ce dispositif était-il judicieux ? Comment mieux le faire connaître auprès des prestataires touristiques du territoire ?

Pour rappel :

- L'application Mhikes a été achetée, par la communauté de communes, dans le cadre du Pôle Pleine Nature Grand Sancy et est alimentée par cette dernière (plus de 60 itinéraires de randonnées pédestres et VTT). Cependant la collectivité n'a pas souscrit à une offre personnalisée (contrairement à l'Office de tourisme du Massif du Sancy pour son application « Sancy Explorer », qui également le même dispositif).
- L'Office de tourisme communique sur tous ses supports papier et numérique (site internet, réseaux sociaux, fiches de randonnée, toutes éditions papiers). Réfléchir à communiquer davantage auprès des prestataires.

- La communauté de communes installera prochainement des visuels MHIKES sur chaque panneaux de départ de randonnée, pour inciter au téléchargement de l'application.
- Le comité de direction s'interroge sur la possibilité d'intégrer les randonnées du territoire sur l'application Visio rando, connue et visible.

Set de table :

Est-il judicieux de maintenir le programme d'animations sur le set de table ? Il prend de l'espace et devient vite obsolète. Une carte du territoire serait peut-être plus adaptée au set de table ainsi que le maintien des jeux pour enfants et de beaux visuels du territoire.

Campagne de partenariats :

Certains offices de tourisme organisent dorénavant des campagnes de partenariat avec reconduction tacite sur 2 ans. Une piste à travailler ?

Taxe de séjour :

Croisement des données : le comité de direction rappelle l'importance de faire passer aux mairies la liste des propriétaires connus par l'Office de tourisme pour que ces dernières puissent y apporter des modifications. L'Office de tourisme adresse ces listes aux mairies mais veillera à le faire plus régulièrement.

3. Question diverses

L'an dernier avait eu lieu le « Rendez-vous des partenaires », le 8 octobre 2022 à Tauves.

Cette année, l'Office de tourisme prévoit un nouveau temps d'échange avec les prestataires touristiques du territoire.

« L'Afterwork L'Après-travail de l'Office de tourisme »

- Olby - Jeudi 25 mai - de 17h30 à 19h30
- Présentation de la saison estivale 2023
- Interventions sur les actualités de l'été (passage du Tour de France, bonnes pratiques dans la Chaîne des Puys, etc...)
- Apéritif convivial autour de produit locaux, en musique
- Gratuit

Le comité de direction est sollicité par l'équipe pour donner son avis sur l'organisation de ce temps d'échange, notamment sur les invitations : prestataires touristiques ? ou seulement partenaires de l'Office de tourisme ?

L'an dernier, seuls les partenaires de l'Office de tourisme avait été conviés. L'Office de tourisme souhaitait que ce temps d'échange bénéficie aux prestataires partenaires, réglant un partenariat et s'impliquant dans la vie de la structure.

Cette année, l'objectif de ce nouveau rendez-vous est de s'adresser au plus grand nombre, de faire connaître les services de l'Office de tourisme et que ce temps d'échanges soit bénéfique à tous. Dans ce cadre-là, le comité de direction souhaite que tous les prestataires touristiques du territoire soient conviés, sur inscription (avec un nombre maximum d'inscrits/par structure).

Fin de la séance 11h30